

Procès-verbal

Bureau Directeur du 16 septembre 2016

- Présents : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte, SCARSI Claude (en audio conférence pour partie).
- Assistent : JACQUET Michel, PRADIER Grégory, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, GODARD Michel, PERRUCHET Claude.
- Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 11 h depuis le siège de la FFHB à Gentilly (Raspail).

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 9 septembre 2016.

Pascal BAUDE relate l'intersaison compliquée en raison des nombreuses procédures et remercie les clubs impactés pour leur patience. Le Bureau Directeur débat des délais de procédures, Jacques BETTENFELD et Michel JACQUET sont chargés de chercher les possibilités de réduction des délais de traitement globaux.

Pascal BAUDE fait un point sur la rentrée sportive, le changement de dates des finalités ultra marines et nationales, l'état des affiliations et les licenciés mutés autorisés à jouer en championnat de France. Sur ce dernier point et constatant que Gesthand et FDMe ne permettent pas encore de détecter les mutations hors période validées sans autorisation d'évoluer en National, Jacques BETTENFELD demande à Claude PERRUCHET d'étudier plus précisément les hypothèses d'évolutions. Une note sera envoyée pour préciser aux ligues le respect des réglementations adoptées par les assemblées générales fédérales.

Pascal BAUDE se félicite des effets positifs de la nouvelle procédure dématérialisée pour les licences (année 2) et du constat passant de 500 (en 2015-16) à 28 (2016-17) anomalies relevées lors de la première journée. Le Bureau Directeur débat des problématiques informatiques qui subsistent en notant les points qui restent à améliorer et ceux qui marquent significativement des avancées par rapport à l'an dernier.

Pascal BAUDE conclut en disant que la saison s'annonce sous de bons auspices, notamment avec un nombre d'équipes en très légère augmentation pour la nouvelle édition de la Coupe de France départementale et régionale.

Philippe BANA complète la présentation avec une demande à Pascal BAUDE pour la mise en œuvre d'un embryon de championnat ou coupe de Beach Handball en juin voire juillet 2017, sur la base du volontariat avec des finalités qui feront l'objet d'un cahier des charges et d'appels à candidatures.

Le Bureau Directeur décide de recommander aux comités d'envisager une possibilité d'intégrer des équipes dans les championnats de jeunes à l'issue du Mondial en France (février 2017).

Jean-Pierre FEUILLAN rappelle les matches de l'équipe de France A masculine déjà attribués par le Bureau Directeur :

- 3 novembre 2016 à Pau (ligue d'Aquitaine) : France/Lituanie (qualification Euro 2018 masculin)
- 6 janvier 2017 à Toulouse (ligue Midi-Pyrénées) : France/adversaire à préciser (préparation Mondial 2017 masculin)
- 8 janvier 2017 à Montpellier (ligue Languedoc-Roussillon) : France/adversaire à préciser (préparation Mondial 2017 masculin)

Il soumet au Bureau Directeur, qui valide à l'unanimité, les deux sites suivants pour les matchs de Golden League féminine en France, sous conditions suspensives de la signature des cahiers des charges :

- Jeudi 16 mars 2017 au Mans (ligue des Pays de la Loire) :
- Samedi 18 et dimanche 19 mars 2017 à Orléans (ligue du Centre)

De même, sur proposition de Jean-Pierre FEUILLAN, le Bureau Directeur valide à l'unanimité les candidatures des sites suivants pour les qualifications de l'Euro 2018 masculin, sous conditions suspensives de la signature des cahiers des charges :

- Début mai 2017 : ligue Auvergne Rhône Alpes (Clermont Ferrand) France/Norvège
- Mi-juin 2017 : ligue Franche Comté Bourgogne (Montbéliard) France/Belgique

Jean-Pierre FEUILLAN informe le Bureau Directeur qu'il restera à attribuer ultérieurement un match de qualification de l'équipe de France A féminine pour le Mondial 2017 :

- Juin 2017 : France/Allemagne quand le tirage au sort sera effectué.

Le Bureau Directeur débat des cahiers des charges de l'organisation des matches des équipes de France A masculines et féminines dans les territoires. Jean-Pierre FEUILLAN indique qu'il va réunir un groupe de travail pour réfléchir à leurs évolutions, afin de revenir vers le Bureau Directeur pour une présentation.

Alain JOURDAN revient sur la qualité de la conférence de presse pour le Mondial 2017 et le Bureau Directeur débat des questions relatives à la billetterie. Il sollicitera les membres du Bureau pour participer à la représentation de la FFHB sur les différents sites du Mondial 2017 et invite les personnes intéressées à se rapprocher de lui par tout moyen à leur convenance.

Alain JOURDAN présente ensuite le calendrier institutionnel 2016-17 à date et indique ce qu'il a prévu pour répondre aux questions relatives aux finances compte tenu de la date avancée de l'assemblée générale en 2017 par rapport au délai nécessaire pour arrêter les comptes 2016. Il demande que ce calendrier soit respecté le plus possible pour ne pas retarder la rédaction du document préparatoire à l'assemblée générale (le rétro-planning est validé par le Bureau Directeur). A la suite, il évoque les démarches en cours pour la localisation de ces réunions et globalement l'organisation envisagée dans l'immédiat.

Philippe BANA explique le travail accompli à ce jour pour la mise en place dans les territoires du parcours de performance fédéral 2017-2020. Il paraît primordial d'envisager l'organisation fédérale des structures de formation du PPF pour le 31 décembre 2016 pour répondre aux sollicitations du Ministère dans ce domaine. L'architecture des formations doit aussi répondre aux attentes des territoires. Comme le PPF, elle sera présentée à l'assemblée fédérale 2017. La réunion avec les préfigurateurs de l'ETR a permis de dégager un certain nombre d'axes de travail et des esquisses de visions communes sur ce sujet au regard de la réforme territoriale. Cela a permis d'écouter les besoins des personnes et d'avancer en étant sur place avec les acteurs. Des médiations et des accompagnements seront certainement nécessaires dans les ligues et les comités pour déterminer les différents niveaux de détection et les lettres de mission seront des outils importants de la volonté affichée par notre fédération. A ce stade, il est vraisemblable que le calendrier sera respecté.

Le Bureau Directeur débat des relations nouvelles qui doivent s'établir entre les territoires et la Fédération. Le Pacte de développement doit faire émerger à la fois ces contraintes mais aussi afficher une lecture simple et lisible du fonctionnement fédéral dans ce domaine. Il doit afficher un partenariat entre les territoires et la FFHB qui doit avoir des répercussions au niveau des ligues mais aussi des clubs et des comités.

Alain JOURDAN informe le Bureau Directeur de la date du 11 octobre 2016 retenue pour la journée de débats des états généraux du handball féminin professionnel.

Joël DELPLANQUE indique que des rencontres sont prévues avec Claude ONESTA et Olivier KRUMBHOLZ concernant la poursuite de leurs actions à la tête des équipes de France A. Il indique que les conclusions feront l'objet d'un point à l'ordre du jour d'un prochain Bureau Directeur.

Sur proposition de Claude PERRUCHET, par dérogation aux dispositions de l'article 32.2.1 des règlements généraux et au regard du cas non prévu relatif à la situation de jeunes pratiquants de -18 ans qui ne peuvent pas, temporairement, présenter de certificat médical suite à des blessures non consolidées, le Bureau Directeur autorise la délivrance d'une licence « dirigeant » aux licenciés mineurs listés en annexe au présent PV.

Le Bureau Directeur échange sur la situation de François GARCIA et ses perspectives d'embauche à la Fédération. Joël DELPLANQUE va se rapprocher du Président de la Ligue Languedoc-Roussillon et Michel JACQUET va adresser un courrier à l'intéressé pour officialiser son arrivée.

Alain KOUBI détaille l'accompagnement en cours auprès des territoires dans le cadre de la réforme territoriale, tout particulièrement en ce qui concerne les finances et les ressources humaines. Il précise qu'une attention particulière devra être apportée aux petites structures déconcentrées. A ce titre, sur conseil de Jacques BETTENFELD, le Bureau Directeur propose à l'unanimité que toutes les situations soient étudiées avant la fin de l'année 2016, ceci afin d'envisager une réforme globale des aides concédées par la Fédération au cas où certaines structures se retrouveraient en situation délicate.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le projet de convention avec l'association 7 Master tel que complété par les services fédéraux IFFE et Juridique, et le montant, par saison sportive, des aides que la FFHB envisage d'accorder, dans le cadre des conventions à conclure, à l'AJPH (30 K€) et à 7 Master (30 K€).

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance à 13H15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général

Annexe

Licenciés ayant sollicité l'attribution d'une licence Dirigeant pour la saison 2016-17 :

- Erwan SORIN, né le 03/12/2000, licence n° 1844019100703
- Lidivine AMELINEAU, née le 18/01/1999, licence n° 1885001202081
- Juline ALLAIN, née le 03/12/2000, licence n° 1885031200425
- Lola DONIER, née le 11/08/2000, licence n° 1225025200772
- Théo DELVALLEZ, né le 13/01/1999, licence n° 1290014100203
- Amandine BAQUIER, née le 25/04/2000, licence n° 1225069200182